

# MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION SOCIOLOGIE PARCOURS MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL en contrat d'apprentissage

RNCP 39691



NIVEAU  
DE DIPLÔME  
BAC+5



LES ENSEIGNEMENTS  
À L'UNIVERSITÉ

Au premier semestre, les cours ont lieu toutes les semaines les mercredi, jeudi et vendredi.

Ils comportent :

- des enseignements disciplinaires d'approfondissement en sociologie (approche territoriale, mobilisation et engagement, inégalités) ;
- des enseignements méthodologiques (analyse statistique et méthodes qualitatives) ;
- un accompagnement à l'élaboration d'un mémoire de recherche appuyé sur la mission réalisée en entreprise ;
- des enseignements professionnalisants (connaissance des publics, des dispositifs et des outils professionnels).

Au second semestre, les cours ont lieu toutes les DEUX semaines, les mercredi, jeudi et vendredi.

Ils comportent :

- des périodes consacrées à l'élaboration et à l'écriture du mémoire de recherche sous la supervision de l'enseignant-e universitaire qui encadre le mémoire ;
- des ateliers méthodologiques.



LA DURÉE DE  
LA FORMATION  
1 an



PRÉ-REQUIS DE  
LA FORMATION

Les étudiant-es sont recruté-es principalement à partir du M1 mention sociologie de l'université de Tours, exceptionnellement d'autres masters équivalents.

OÙ SUIVRE  
cette formation ?



UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
3 rue des Tanneurs  
37000 Tours

  
université  
de **TOURS**



## LES MISSIONS EN ENTREPRISE

( Liste de missions non exhaustive )

- Expertise sociologique en lien avec le secteur de l'intervention sociale et/ou du développement des territoires ;
- Production et analyse de données quantitatives et qualitatives, formalisation des résultats, formulation de recommandations pour l'action ;
- Rédaction d'études, synthèses, rapports ;
- Diagnostic social d'un territoire, étude de besoin ;
- Elaboration et conduite de programmes d'évaluation des politiques publiques ;
- Organisation et coordination des dispositifs de participation citoyenne à la prise de décision publique ;
- Développement de réseaux de partenaires pour des projets collaboratifs ;
- Assistance au portage de projets en lien avec l'action sociale et le développement territorial.

Les missions peuvent porter sur une grande variété de sujets concernant des publics, des dispositifs, des actions spécifiques, des expérimentations, des politiques publiques.

Dans le cadre de leur formation, les étudiant·es apprennent à produire, mobiliser et analyser des données au moyen de méthodes qualitatives (entretiens, focus groups, observations) et quantitatives (questionnaires, analyses de données administratives).

Elles et ils développent également des compétences rédactionnelles.



## LES PERSPECTIVES MÉTIERS

Métiers de l'intervention sociale et territoriale :

- Chargé·e d'études ;
- Chargé·e de mission (par exemple insertion, politique de la ville, éducation) ;
- Chef·fe de service dans une collectivité territoriale ;
- Chef·fe de projet de développement local ;
- Coordinateur·ice de dispositif de développement local ;
- Coordinateur·ice de projets d'animation sociale ;
- Conseiller·ère en développement local ;
- Conseiller·ère auprès des collectivités territoriales ;
- Consultant·e.



## OÙ EXERCER L'ACTIVITÉ ?

- Collectivités territoriales (communes, établissements publics de coopération intercommunale, conseils départementaux, régions) ;
- Organismes publics ou parapublics d'action sociale et d'aménagement du territoire ;
- Sociétés d'économie mixte ;
- Agences de développement local et d'urbanisme ;
- Bureaux d'études ;
- Observatoires, associations, fédérations d'associations, fondations, coopératives, organisations internationales.

Secteurs d'activité :

Social, éducatif, médico-social, culturel, services à la personne (enfance, jeunesse, personnes âgées), politique de la ville, développement local et territorial, emploi, économie sociale et solidaire, insertion par l'économie, environnement, tourisme, culture, santé.